



**INDIGENOUS**  
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE  
**AUTOCHTONE**  
DU CANADA

## Demande de propositions (DP)

PROJET :

COORGANISATION DE LA 14<sup>e</sup> ÉDITION DU CONGRÈS  
INTERNATIONAL DU TOURISME AUTOCHTONE (2027)

**Émis par** : Association touristique autochtone du Canada

**Date d'émission** : 18 mars 2025

**Date limite de soumission** : 30 avril 2025

Association touristique autochtone du Canada  
333 Rue Seymour, 8<sup>e</sup> étage, Vancouver, C.-B., V6B 5A7



**INDIGENOUS**  
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE  
**AUTOCHTONE**  
DU CANADA

**PAGE DE SOUMISSION DE LA DP :**

Le formulaire de demande de propositions #ATAC-2025-04-01-02 ainsi que la soumission doivent être reçus électroniquement par l'Association touristique autochtone du Canada au plus tard :

**le 30 avril 2025**

**15H00 (HNP)**

<b>Nom de l'entreprise :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>Ville :</b>	
<b>Code postal :</b>	
<b>Province :</b>	
<b>Nom de la personne-ressource :</b>	
<b>Téléphone :</b>	
<b>Courriel :</b>	

Le soussigné accepte d'être lié par les modalités de cette DP et de fournir les services indiqués aux prix mentionnés dans le devis soumis. Si un contrat de service (général) est conclu entre l'Association touristique autochtone du Canada et le soussigné, ce dernier sera lié et se conformera au devis et aux modalités du contrat spécifiées dans cette DP. Tous les prix seront fermes pendant 90 jours, sauf indication contraire du fournisseur.

Représentant autorisé (en lettres moulées s.v.p.) \_\_\_\_\_

Association touristique autochtone du Canada  
333 Rue Seymour, 8e étage, Vancouver, C.-B., V6B 5A7



**INDIGENOUS**  
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE  
**AUTOCHTONE**  
DU CANADA

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

## RENSEIGNEMENTS POUR LES SOUMISSIONNAIRES

### RÉSUMÉ

L'Association touristique autochtone du Canada (ATAC), un organisme sans but lucratif composé de membres, met l'accent sur la croissance et la promotion d'une industrie touristique autochtone durable et riche en culture.

L'ATAC est à la recherche de destinations potentielles qui seraient intéressées à coorganiser et promouvoir l'investissement dans le Congrès international du tourisme autochtone 2027 (CITA 2027). Ce congrès réunit des chefs de file de l'industrie, des entreprises, des professionnels du tourisme autochtone, des partenaires et des alliés de tout le Canada et du monde entier afin de favoriser la collaboration et la croissance du tourisme autochtone. Toute association ou organisation de marketing de destinations, à ou sans but lucratif, autochtone ou non-autochtone, est admissible à soumettre une proposition indépendamment de son emplacement au Canada ou de sa structure de propriété.

### DÉTAILS DU CONGRÈS

- **Durée de l'événement** : 3 jours, incluant le temps de montage avant et de démontage après l'événement;
- **Plage de dates préférée** : Dernière semaine de février 2027 (mardi-jeudi de préférence);
- **Participation visée** : Plus de 1200 délégués inscrits, incluant des participants internationaux d'au moins 10 pays;
- **Éléments clés** :
  - Cérémonie de bienvenue et réception;
  - Séances plénières et ateliers en petits groupes;
  - Salon des exposants (plus de 90 tables d'artisans autochtones);
  - Gala des Prix Tourisme Autochtone;
  - Visites culturelles et occasions de réseautage;

Association touristique autochtone du Canada  
333 Rue Seymour, 8e étage, Vancouver, C.-B., V6B 5A7



**INDIGENOUS**  
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE  
**AUTOCHTONE**  
DU CANADA

## EXIGENCES RELATIVES AU LIEU DU CONGRÈS

La ville hôte proposée doit offrir un lieu répondant aux exigences minimales suivantes :

- **Salle plénière** : Capacité minimale de **1200 délégués** (places assises autour de tables rondes);
- **Salles de réunion** : Au moins **5 salles**, chacune pouvant accueillir **plus de 190 délégués**;
- **Espace d'exposition** : Aire dédiée à un **salon des exposants** incluant plus de 90 tables;
- **Espace de réception** : Pouvant accueillir la **réception de bienvenue et le gala des prix**. Possibilité d'utiliser la salle plénière si nécessaire;
- **Service traiteur** : Capacité à fournir les repas du matin et du midi lors des journées entières de congrès et à accueillir des chefs autochtones dans les cuisines du lieu (avec l'approbation de l'ATAC);
- **Accessibilité et durabilité** : Conformité avec les objectifs en matière de **conception inclusive et de développement durable, et possibilités d'approvisionnement auprès des Autochtones**, incluant, mais sans s'y limiter, le service traiteur, les fournisseurs de matériel audiovisuel et de décoration, les artisans et les prestations artistiques sur le lieu.

## EXIGENCES RELATIVES AUX PROPOSITIONS

Les destinations intéressées doivent soumettre une proposition écrite décrivant les éléments suivants :

### A. Informations sur l'organisation hôte

- Antécédents et expérience de l'organisation soumissionnaire;
- Les membres clés de l'équipe et leurs rôles (incluant le négociateur principal);
- Description des initiatives passées en lien avec le **tourisme autochtone et l'engagement communautaire**;
- Expérience en matière d'organisation d'événements de taille et d'envergure similaires.

Association touristique autochtone du Canada  
333 Rue Seymour, 8e étage, Vancouver, C.-B., V6B 5A7



**INDIGENOUS**  
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE  
**AUTOCHTONE**  
DU CANADA

## B. Engagement en matière de financement et de commandite

- Confirmation d'un **engagement financier d'au moins 500 000 \$** (environ 25 % du budget total de l'événement);
- Stratégie visant à obtenir des commandites supplémentaires;
- Les destinations où le lieu et/ou les partenaires hôteliers contribuent au Fonds pour les destinations touristiques autochtones pourraient bénéficier d'une considération spéciale. [En savoir plus ici.](#)

## C. Logistique et infrastructure pour l'événement

- **Lieu(x) proposé(s) pour le congrès** avec confirmation de disponibilité aux dates prévues;
- Plans d'étage illustrant les répartitions des espaces nécessaires;
- Options d'hébergement (**hôtels accessibles à pied** et tarifs négociés pour les chambres);
- Plan de transport (incluant la distance de l'**aéroport** le plus proche, **les transports en commun et les options de navette**).

## D. Planification et collaboration

- Engagement à **mettre sur pied un comité directeur du congrès** qui assurera un rôle de soutien dans l'élaboration du programme;
- Identification des organisations, entreprises et partenaires autochtones pouvant faire partie de la soumission;
- Plans visant à aider l'ATAC à attirer de nouveaux commanditaires et délégués;
- Propositions pour des visites culturelles mettant en lumière les expériences autochtones locales;
- Stratégie pour mettre en lumière la **cuisine, les arts et la culture autochtones** tout au long de l'événement, en collaboration avec l'ATAC et son partenaire de production d'événements.

Association touristique autochtone du Canada  
333 Rue Seymour, 8e étage, Vancouver, C.-B., V6B 5A7



**INDIGENOUS**  
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE  
**AUTOCHTONE**  
DU CANADA

## MODALITÉS

### A. Communication

- Le mandat de l'organisation coorganisatrice commencera immédiatement après l'attribution de la DP prévue en juin 2025 et prendra fin deux mois après la tenue du CITA 2027, une fois la date déterminée;
- La destination retenue pour l'événement restera sous embargo jusqu'à ce qu'elle soit annoncée publiquement au CITA 2026.

### B. Engagement financier

- Les fonds associés à la soumission doivent être versés dans leur intégralité à l'ATAC dans les 30 jours suivant l'annonce de la destination.

## RÉFÉRENCES ET SOUTIEN

L'ATAC peut effectuer une vérification des références de l'organisation coorganisatrice choisie. L'ATAC encourage les soumissionnaires à fournir au moins deux références. L'ATAC ne conclura pas d'entente pour la coorganisation du CITA 2027 avec une organisation dont les références, selon elle, ne confirment pas les informations fournies dans la DP.

Des lettres de soutien provenant d'entreprises et/ou d'associations touristiques autochtones provinciales/territoriales seront acceptées par l'ATAC comme alternative aux références.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'Association touristique autochtone du Canada (ATAC) évaluera les propositions en fonction des critères d'évaluation pondérés suivants :

### 1. Capacité organisationnelle et expérience (20 %)

- Expérience éprouvée dans l'organisation de congrès de grande envergure (plus de 1000 participants);
- Expérience en matière de tourisme autochtone, d'engagement et de partenariats;

Association touristique autochtone du Canada  
333 Rue Seymour, 8e étage, Vancouver, C.-B., V6B 5A7



**INDIGENOUS**  
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE  
**AUTOCHTONE**  
DU CANADA

- Compétences et expérience de l'équipe proposée pour le projet;
- Collaboration antérieure avec l'ATAC ou des communautés autochtones.

## **2. Engagement en matière de financement et de commandite (25 %)**

- Capacité à fournir le montant minimum de 500 000 \$ à titre d'engagement financier;
- Plan pour obtenir des commandites supplémentaires pour soutenir l'événement;
- Contributions du lieu et des partenaires hôteliers au Fonds pour les destinations touristiques autochtones;
- Stabilité financière et stratégies d'atténuation des risques.

## **3. Logistique et infrastructure pour l'événement (30 %)**

- Disponibilité d'un lieu approprié pour le congrès avec les capacités requises;
- Plans d'étage proposés démontrant la répartition de l'espace pour les séances plénières, les ateliers, le salon et le gala;
- Hébergement dans des hôtels situés à proximité du lieu du congrès, avec des tarifs négociés pour les chambres;
- Accès au transport (aéroport, transport en commun, et services de navette);
- Engagement en faveur de la durabilité et de l'approvisionnement auprès des Autochtones.

## **4. Engagement autochtone et communautaire (15 %)**

- Collaboration avec les communautés, entreprises et organisations autochtones locales;
- Plans pour des visites culturelles menées par des Autochtones, des prestations par des artistes et des conférenciers;
- Stratégie pour mettre en lumière la cuisine, les arts et la culture autochtones tout au long de l'événement;
- Inclusion de chefs, d'artisans et de fournisseurs autochtones.

## **5. Planification stratégique et collaboration (10 %)**

- Engagement à former un comité directeur avec l'ATAC et les parties prenantes;
- Plans pour attirer des délégués internationaux et des commanditaires;
- Stratégie de commercialisation et de promotion de l'événement;
- Références et lettres de soutien d'organisations ou d'opérateurs touristiques autochtones.

Association touristique autochtone du Canada  
333 Rue Seymour, 8e étage, Vancouver, C.-B., V6B 5A7



**INDIGENOUS**  
TOURISM ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION TOURISTIQUE  
**AUTOCHTONE**  
DU CANADA

## PROCESSUS DE SOUMISSION

Toutes les soumissions doivent être envoyées par voie électronique à M. Keith Henry, président-directeur général, à [keith@indigenoustourism.ca](mailto:keith@indigenoustourism.ca), au plus tard le **30 avril 2025 à 15h00 (HNP)**. Les propositions soumises en retard risquent de ne pas être prises en compte.

Le coorganisateur doit également soumettre les suivants avec son devis :

- La page de la DP signée et retournée comme confirmation écrite;
- Un minimum de deux (2) références et/ou lettres de soutien.

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Toutes les soumissions pour la DP ainsi que toute demande de renseignements concernant les services du contrat prévu ou les détails administratifs de la DP doivent être adressées à :

M. Keith Henry  
Président-directeur général  
Association touristique autochtone du Canada  
333 rue Seymour  
8e étage  
Vancouver, C.-B. V6B 5A7  
Téléphone : 778-388-5013  
Courriel : [keith@indigenoustourism.ca](mailto:keith@indigenoustourism.ca)

Association touristique autochtone du Canada  
333 Rue Seymour, 8e étage, Vancouver, C.-B., V6B 5A7